

## Appel à candidature à un poste de Technicien Forestier (H/F)

Centre National de la Propriété Forestière  
Auvergne Rhône-Alpes

---

<u>Intitulé du poste :</u>	<b>Technicien Forestier (H/F)</b>
<u>Type de contrat :</u>	<b>CDD à temps complet 7 mois</b> , de droit public, sur la base des dispositions applicables aux agents non titulaires de l'Etat (Décret 86-83 du 17/01/1986). Poste ouvert à la mobilité interne et au recrutement externe.
<u>Catégorie d'emploi :</u>	B
<u>Rémunération :</u>	Selon barème des rémunérations du CNPF (rémunération en fonction du diplôme et de l'expérience professionnelle antérieure). Fourchette : entre 26,9K€ et 37,4K€
<u>Résidence administrative :</u>	Aurillac (15)
<u>Prise de poste prévue :</u>	<b>1<sup>er</sup> juin 2026</b>

---

### Présentation du CNPF

Le Centre National de la Propriété Forestière (CNPf) est un établissement public de l'Etat à caractère administratif placé sous la tutelle du ministère en charge de la forêt. Il est en charge du développement de la gestion durable des forêts privées : 3,5 millions de propriétaires forestiers pour 12,6 millions d'hectares soit 23% du territoire. Ses agents sont des professionnels de terrain qui conseillent, forment, accompagnent les propriétaires privés vers une gestion durable adaptée aux contextes locaux.

L'organisation du CNPF est la suivante :

- Un échelon national, la Direction générale ;
- Un niveau régional avec 10 Centres régionaux de la propriété forestière (CRPF) ;
- Un service de Recherche & Développement, l'Institut pour le Développement Forestier (IDF) ;
- Un service dédié au Label Bas carbone (C+FOR Forêt et Carbone).

La délégation Auvergne-Rhône-Alpes du CNPF couvre 12 départements avec une équipe d'environ 70 agents. Ses priorités d'actions sont les documents de gestion durable, la desserte forestière, le regroupement et le développement forestier par le biais d'études techniques et de la mise en place de placettes d'expérimentation.



[www.cnpf.fr](http://www.cnpf.fr)





## Description du poste

Au sein de l'équipe Cantal et avec l'appui de celle-ci, nous recherchons un technicien forestier H/F.

Les missions portent essentiellement sur :

- L'animation d'actions portant sur les enjeux eau/forêt (secteur Est et Ouest Cantal) :
  - o accompagnement de propriétaires forestiers privés pour la mise en place d'interventions vertueuses (par rapport aux ripisylves, aux captages d'eau potable, à la présence de zones humides)
  - o organisation de réunions d'informations à destination d'un public professionnel
- la caractérisation de l'équilibre sylvo cynégétique (Est Cantal) :
  - o prise de mesures sur des enclos exclos
  - o appui à la mise en place de médiation forêt gibier entre forestiers et chasseurs
- La mise en place de parcelles de référence de sylviculture feuillue (Est Cantal)
- L'animation de réunions d'information sur la biodiversité forestière (Est et Ouest Cantal)

Ces actions sont menées en lien étroit avec l'équipe technique du Cantal.

## Profil recherché

### Formation – expériences

- Technicien supérieur agricole option gestion forestière ou productions forestières ;
- Maîtrise des outils informatiques SIG ;
- Maîtrise des logiciels de bureautiques : Word, Excel ;
- Diplôme technique ou universitaire français ou étranger de niveau équivalent.

### Compétences et qualités requises

- Autonomie et organisation ;
- Goût et aptitude pour le travail de terrain ;
- Sens de la communication, capacité à vulgariser des connaissances ;
- Bon relationnel et travail en équipe ;
- Force de proposition et curiosité ;
- Capacités rédactionnelles ;
- Permis B obligatoire.

## Dispositions internes

- 25 jours de congés annuel et 19 RTT soit au total 44 jours de repos (au prorata selon la présence et la quotité de travail) ;
- Tickets restaurants d'une valeur faciale de 9€ pris en charge à 60% par l'employeur ;
- Le télétravail est envisageable à hauteur de 1 jour par semaine au bout de 6 mois de service (hors dispositions exceptionnelles liées à la crise sanitaire) ;
- Remboursement des titres d'abonnement de transport à hauteur de 75% dans la limite du plafond légal ;
- Participation employeur mutuelle (obligatoire).

## Personnes à contacter

Isabelle GIBERT-PACAULT, responsable départementale Cantal : 06.62.24.99.66

[isabelle.gibert-pacault@cnpf.fr](mailto:isabelle.gibert-pacault@cnpf.fr)

## Dépôt de candidature

Envoyer pour réception effective avant le **27 avril 2026** dernier délai un dossier comprenant :

- une lettre de motivation ciblée sur le profil du poste
- un curriculum vitae détaillé précisant en particulier les études, diplômes, qualifications et expériences professionnelles



Par mail à destination de Mme la Directrice du CNPF Auvergne Rhône-Alpes, à l'adresse suivante :  
[isabelle.gibert-pacault@cnpf.fr](mailto:isabelle.gibert-pacault@cnpf.fr)

Les candidat(e)s dont le dossier sera sélectionné seront invité(e)s, par courriel, à se présenter devant une Commission de sélection qui se tiendra le **05 mai 2026** à **Aurillac**.